

*Collectif des  
Associations de  
Défense de l'  
Environnement  
Pays Basque  
Sud des Landes.  
(43 associations)*



Adresse du CADE : 124 chemin de Galharet 64990 Mouguerre Tél : 05.59.31.85.82

**BULLETIN DE LIAISON ( ISSN 1268-5909 )**

**N°179**

- A) Réunion de la commission « Transports » **le jeudi 8 octobre 2015 à 18h au Polo Beyris**
- B) Réunion de la Commission « Déchets » **le jeudi 15 octobre 2015 à 17h30 au Polo**
- C) Réunion de la Commission « Eau & Industrie » **le vendredi 16 octobre 2015 à 18h à la Maison pour Tous d'Anglet**
- D) Réunion du Comité de Liaison **le jeudi 29 octobre 2015 à 18h au Polo Beyris**

- E) **Pour les trésoriers des associations qui veulent régler leur cotisation 2014, les règlements devront être adressés à l'ordre du CADE chez Mr Guy de Barbeyrac - 15, rue Pont-neuf- 64100 Bayonne – tél : 05.59.46.12.62. Montant de la cotisation : 25€**
- F) **Si des amis ou des voisins désirent adhérer individuellement, le montant de la cotisation individuelle est de 10 € (ne pas oublier de bien mentionner ses coordonnées mail inclus)**
- G) **Pensez à nous communiquer votre nouvel email lorsque vous en changez ou lorsque vous vous décidez à en adopter un.**

**Compte rendu du Comité de liaison du jeudi 24 septembre 2015 : Associations présentes et adhérents/e**: ACE Hendaye, ARBRE, IDEAL, Mouguerre Cadre de Vie, ORTZADAR, Hahetz/Arbonne, Lura zain, Biarritz voies nouvelles, Larrun patrimoine commun, Villefranque cadre de vie, Les Barthes-Tarnos, Eliane Pibouleau-Blain, Guy de Barbeyrac, Mathilde Villas, Pascal Burgues.

#### **Commission Transports :**

**LGV/GPSO** : France bleue Gascogne prévoit une réponse gouvernementale en fin de semaine, on peut consulter le texte de Pierre Recarte à ce sujet sur le site du CADE. Les Collectivités ont du 1<sup>er</sup> octobre 2015 à juin 2016 pour modifier leur PLU.

La réponse du CADE est préparée quelle que soit la décision que prendra le gouvernement ; l'avis officiel du Conseil d'Etat pourrait avoir son importance préalable auprès des décideurs selon le risque « d'embrasement populaire », d'autant que l'Enquête Publique a eu un avis défavorable ; la DUP pourrait être donnée pour voir ensuite s'user les recours...

**L'autoroute A64 Saint Jean de Luz: Chantaco** en zone classée A (agricole) : La fratrie Salaberry est propriétaire du terrain, Durruty récupère et y stocke des matériaux. La DREAL est avertie ainsi que la mairie qui nous a informé que l'arrêté existe, il a été pris par le Conseil Départemental, nous l'avons demandé mais non obtenu.

Cet arrêté serait attaquant en rapport avec la déclaration de surface et la destination des sols (terres agricoles) : J.P.Bollet ira chercher le document, sinon nous passerons par la CADA, puis nous porterons plainte.

### **Décharges sauvages**

- **Biriatou** : Nous avons les mêmes difficultés pour obtenir l'arrêté concernant le remblaiement à Camino Berri. Il faudrait voir s'il y a conformité avec le PLU ?!
- **Bas Cambo** : G.Colomar va vérifier la cartographie car il semblerait que la bergerie ait été construite sur la décharge.
- **Saint Pée sur Nivelle** la plainte a été enregistrée, le parquet a été saisi.

**LURRAMA** Se déroulera cette année le 6, 7 et 8 novembre. Notre table d'information devra représenter toutes les commissions du CADE et dans ce contexte, un doodle, pour inscription, vient d'être envoyé aux responsables.

### **MINES**

**Le permis de Cambo** : M.Bouchet est en charge du dossier et de l'information; Lors de la réunion publique prévue le 25 septembre Martine développera une vision générale des mines, Georges parlera du local en s'appuyant sur un diaporama et IKER (études historiques sur site) souhaite intervenir. BLE sera présent ainsi que des élus/e défavorables au projet.

BLE a envoyé une lettre au préfet pour signifier l'opposition des agriculteurs bio à toute exploration et extraction. La recherche d'or et de matières connexes aura une énorme influence sur l'eau, il faudrait que la commission Eau creuse le sujet.

**COP 21** Proposition de rencontre avec ATTAC/ BIZI/ NDDL. Localement, on prévoit un film débat à l'Atalante. En ce qui concerne Paris il faudra s'inscrire pour le déplacement mais sous le symbole de la « protestation citoyenne ». Il faudra se démarquer par nos banderoles. Chaque commission devra voir ses slogans et thématiques : exemple : oui au train- non LGV ou/et optimisation de existant ou/et 1km LGV=3 crèches= 1 collègue....

### **- Discussion avec BLE sur le porc Kintoa pour un suivi de contrôle effectif.**

Dans le comité de suivi il devrait y avoir des opposants. Un point sur l'eau 'avant' + un point 'après' devrait être fait. Il serait également souhaitable de savoir combien de temps chaque hectare est occupé. On note qu'il y a 10 porcs à l'hectare au lieu de 40 mais on n'est pas sûr que cela ne va pas perturber les tourbières plus bas. Il faudrait un cahier des charges, pour que l'on sache si ce n'est qu'une 'vitrine' pour le tourisme ou pas.

### **A.G.**

Elle devrait se dérouler en décembre et si nous sommes trop surchargés nous la reporterons au mois de janvier. Cela dit nous devons commencer à y réfléchir. Quid de l'existence formalisée d'un Bureau du CADE ? Cela devient une nécessité pour mieux répartir les responsabilités. Actuellement il n'y a que deux personnes au fait de ce qui se passe au sein du CADE, il serait bon de diversifier les responsabilités.

### **DREAL**

ICPE et loi sur l'eau, Thématiques spécifiques Pays basque : invitation de la DREAL et de la DDTM à les rencontrer le 28 septembre à 14h à Bayonne au siège de la DREAL : Victor ne pourra pas venir. Seront présents : Jean Pierre Bollet, Georges Colomar, Patricia, Clémence Labrouche, Emile et Maryvonne Gervaise.

Il faudra particulièrement insister sur le concept « d'actions irrégulières » du CADE qui ont cependant amené les alertes et demander comment ils procèdent pour faire des « contrôles inopinés ».